

## Les emballages à nouveau collectés

Le SIDEL de Lectoure informe : leur collecte reprend la semaine prochaine



Les emballages à nouveau collectés

Les particuliers vont pouvoir recommencer à écouler tout leur stock d'emballages ; mais attention ! dans la mesure du possible, évacuez-les progressivement pour ne pas saturer les conteneurs jaunes.

La collecte des emballages reprendra, **sur un mode normal, à compter de la semaine du 20 avril 2020**, à savoir toutes les semaines **sur les communes de Fleurance et Lectoure**.

Pour **les communes de La Romieu et Saint-Clar**, uniquement les semaines impaires, donc bien à partir de **la semaine 17**.

Les tournées de **Tournecoupe, Montestruc et Terraube** reprendront à compter de la semaine du 27 avril 2020 (**semaine 18**), les semaines paires.

**Le SIDEL de Lectoure :**

En raison de l'épidémie liée au Coronavirus, l'accueil du public est fermé jusqu'à nouvel ordre mais **une permanence téléphonique est assurée, tous les matins, de 8 h 30 à 12 h 30 au 05 62 68 71 44**.

Plus d'informations sur [www.syndicats-lectoure.com](http://www.syndicats-lectoure.com)

### Les bons gestes à adopter

La quantité de déchets de la poubelle jaune peut-être facilement réduite avec quelques gestes simples, qui permettront d'avoir une quantité limitée d'emballages à stocker.

A l'achat, il suffit de privilégier les produits moins emballés, les recharges, les aliments à la découpe ou conditionnés dans de grands volumes. Acheter du vrac et boire l'eau du robinet sont également des gestes simples qui évitent une grande production d'emballages.

Pour les personnes ayant un jardin, les déchets inévitables comme les coquilles d'œufs, les épluchures, le marc de café, etc. peuvent être déposés dans un composteur, facile à construire soi-même ou faire du compost en tas. Ces déchets organiques représentent tout de même 1/3 de la poubelle d'ordures ménagères.

Les vêtements, les piles, les ampoules, les cartouches d'encre, les câbles électriques, chargeurs, vieux téléphones et autres déchets électriques et électroniques... Tous ces objets ont des filières de recyclage spécifiques qui seront à nouveau disponibles à la réouverture des déchèteries ou magasins. Tout est à conserver chez soi et devra être trié et séparé au moment de les jeter.

► **Pour les professionnels obligés de poursuivre leur activité**, Trigone a pris la décision de rouvrir uniquement aux professionnels certaines déchèteries un jour par semaine, et ce, dès le jeudi 2 avril. Tous les professionnels devront posséder la carte d'accès délivrée par Trigone ou remplir le dossier téléchargeable sur le site internet.

Pour la Lomagne : le mardi, à **Fleurance**, de 9 h à 12 h 30 & 13 h 30 à 17 h.

► **Les quatre plateformes de déchets verts de Mauvezin, Gondrin, Pauilhac et du Houga** restent ouvertes aux professionnels et aux collectivités, ainsi que les deux ISDI de Gondrin et Mirande pour les gravats.

